

A.L.M.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST LAURENT DE MURE (69720), 26 RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

983 104 621 RCS LYON

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT PRISE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE

EN DATE DU 4 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

[...]

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 79 282,04 euros, de la manière suivante :

– Réserve légale :	100 €
– Autres réserves :	79 182,04 €

Total :	79 282,04 €
---------	-------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

Signature :

Fait à Saint-Laurent-de-Mure le 4 juin 2025

**Extrait certifié conforme
Pour MARTEL GROUPE - Président
Lionel MARTEL - Président**



A.L.M.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST LAURENT DE MURE (69720), 26 RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

983 104 621 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

Pour copie certifié conforme¹

Pour MARTEL GROUPE

Lionel MARTEL - Président



¹ Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://kelten.connective.eu/>) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Désignation de l'entreprise : A.L.M Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13

Adresse de l'entreprise 26 RUE DES COMBATTANTS D' 69720 ST LAURENT DE MURE Durée de l'exercice précédent* 0

Numéro SIRET*

9	8	3	1	0	4	6	2	1	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		N-1			
				3 1 1 2 2 0 2 4		10 0 0 0 0			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 310	AC	128	2 181			
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	23 026	AU	3 124	19 903			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)		BJ	25 336	BK	3 252	22 084		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	218 337	BY		218 337			
Autres créances (3)		BZ	26 999	CA		26 999			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	54 799	CG		54 799			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 167	CI		10 167			
	TOTAL (III)		CJ	310 301	CK		310 301		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	335 637	IA	3 252	332 385		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété :*			Stocks :			Créances :		
	Immobilisations :								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . L . M		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....0.0.0.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 282
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	168 176
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 411
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	516
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	252 103
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	332 385
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	252 103
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.L.M.										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC					
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF					
			FG	645 753	FH		FI	645 753				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	645 753	FK		FL	645 753				
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP					
	Autres produits (1) (11)						FQ	18				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	645 770				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	6 199				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	417 071				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 734				
	Salaires et traitements*						FY	67 350				
	Charges sociales (10)						FZ	43 448				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	3 252				
							GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC					
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)						GE	7				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	540 060				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	105 710				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR					
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	105 710				

Désignation de l'entreprise : A . L . M										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	26 428			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	645 770			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	566 488			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	79 282			
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	57 222			
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 332 385.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 645 752.53 Euros et dégageant un bénéfice de 79 282.04 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 21/12/2023 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Création de la société ALM, immatriculée le 05/01/2024, cloturant son premier exercice comptable le 31 décembre 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			2 310
Matériel de transport			23 026
TOTAL			23 026
TOTAL GENERAL			25 336

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 310	2 310
Matériel de transport			23 026	23 026
TOTAL			23 026	23 026
TOTAL GENERAL			25 336	25 336

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL			128		128
Matériel de transport			3 124		3 124
TOTAL			3 124		3 124
TOTAL GENERAL			3 252		3 252
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	128				
Matériel de transport	3 124				
TOTAL	3 124				
TOTAL GENERAL	3 252				

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	218 337	218 337	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 999	26 999	
Charges constatées d'avance	10 167	10 167	
TOTAL	255 502	255 502	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	168 176	168 176		
Personnel et comptes rattachés	4 369	4 369		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 399	8 399		
Impôts sur les bénéfices	26 428	26 428		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 894	42 894		
Autres impôts taxes et assimilés	1 320	1 320		
Autres dettes	516	516		
TOTAL	252 103	252 103		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000		1 000		1 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 310	
Total général	2 310	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 728
Dettes fiscales et sociales	1 331
Total	5 059

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 167
Total	10 167

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				544 750	544 750
Amortissements					
- dotations de l'exercice				57 501	57 501
Total				57 501	57 501
Redevances payées					
- exercice				57 222	57 222
Total				57 222	57 222
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				85 833	85 833
- entre 1 et 5 ans				343 331	343 331
- à plus de 5 ans				134 871	134 871
Total				564 035	564 035
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans				5 448	5 448
Total				5 448	5 448

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 21/12/2023 au 31/12/2024

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)